



**Allocution de Monsieur  
Didier Burkhalter,  
Conseiller fédéral  
Chef du Département fédéral de l'Intérieur**

**« Un défi pour la Suisse:  
dépasser les frontières »**

**Assemblée générale 2010 du Réseau des Villes  
de l'Arc Jurassien  
Le 21 juin 2010 à Neuchâtel**

Mesdames, Messieurs,

Au pays de la précision, on ne devrait pas modifier les horaires ; pourtant l'horaire de cette journée a été quelque peu bousculé. Mais c'est pour la bonne cause : celle de notre équipe nationale de football qui porte haut les couleurs de notre pays dans la grande fête mondiale du football. Et le stade est un théâtre. Malgré la défaite contre le Chili, rien n'est encore joué. La Suisse tient toujours son destin entre ses mains et défendra ses chances pour les qualifications en huitièmes de finale vendredi.

Pardon à ceux que cela a bousculé et merci d'être malgré tout venus assister à ces débats dans le cadre de l'Assemblée générale du Réseau des Villes de l'Arc jurassien ! Si exceptionnellement, nous ne respectons donc pas la tradition de précision de notre région, c'est pour mieux souligner un autre de ses points forts : la flexibilité.

D'ailleurs, le match que nous venons de vivre, comme celui de mercredi dernier, résume parfaitement le thème de notre réflexion de ce jour. Quel meilleur exemple que cette équipe de Suisse pour souligner que le travail, la discipline, l'esprit d'équipe et la créativité permettent de dépasser les limites, de sortir de nos frontières pour tendre vers des objectifs qui paraissaient bien éloignés ? Même si le

résultat n'est pas là tous les jours, ce qui souligne bien que rien n'est véritablement acquis.

Et quel meilleur exemple pour montrer que ce travail, cette discipline, cet esprit d'équipe, cette créativité, peuvent créer l'enthousiasme et l'adhésion populaire ! Alors oui, nous avons raison de savoir nous arrêter un moment – que ce soit avec ou sans *vuvuzela* - pour regarder ces exploits qui stimulent, qui rassemblent, qui enthousiasment. Et nous pouvons nous réjouir du prochain match Suisse-Honduras du vendredi 25 juin à 20h30 qui se jouera à Bloemfontein, qui se traduit par « la source des fleurs ». Est-ce que ce seront les fleurs de la victoire ?

\*\*\*

Lorsque le Réseau des Villes de l'Arc jurassien m'a invité à m'exprimer, j'ai tout de suite eu envie d'accepter. D'abord parce que la demande venait directement d'Hans Stöckli, dont j'ai toujours apprécié le dynamisme. Eh puis parce qu'il s'agit de notre région, qui a besoin de se concentrer sur de vrais thèmes politiques. Habitant et citoyen de l'Arc jurassien et pendant longtemps membre des autorités de cette belle ville - à mes yeux la plus belle ville du monde – les discussions de ce jour ne pouvaient que m'attirer. **Le cœur disait donc oui.**

**Pourtant la raison me poussait à plus de retenue** : si le Conseil fédéral est évidemment très intéressé à ce que l'ensemble des régions de Suisse se renforcent et coopèrent, il n'a évidemment aucune directive ou conseil à donner. C'est aux villes, aux villages et aux régions concernées qu'il appartient de choisir les modalités de leur coopération. Quel message vous apporter dans ce contexte ?

Le cœur disait oui, la raison penchait pour ce que je n'aime guère : une prudente abstention... Et comme vous avez pu le constater, c'est le cœur qui l'a emporté ! Car devant l'enthousiasme que suscite l'avenir de cette région, qui est la nôtre et la mienne, mais surtout qui peut servir à bien des égards d'exemples pour la Suisse par son dynamisme, sa flexibilité démontrée, pas seulement ce soir, et surtout par son caractère travailleur, précis et industriel, il me semblait que la raison devait écouter le cœur !

\*\*\*

Une intéressante discussion a lieu actuellement sur l'avenir de l'Arc jurassien. Nous en prenons tous connaissance régulièrement, notamment à travers les médias. Le débat semble désormais se porter aussi au plan fédéral. Certains

relancent notamment l'idée, déjà évoquée il y a une vingtaine d'années, d'un canton unifié du Jura, du Jura bernois et de Neuchâtel. Cette idée pourtant ne fait pas l'unanimité : portée ici comme novatrice elle est jugée là comme inappropriée. C'est le propre des idées intéressantes que d'être débattues !

Comme je l'ai évoqué tout à l'heure : il n'appartient évidemment pas à un représentant du Conseil fédéral de prendre position sur un tel sujet. La décision de rapprocher voire d'unifier des communes ou des cantons doit venir, nous en sommes convaincus, des intéressés eux-mêmes. Elle doit être l'émanation de la région, de sa volonté. Elle ne doit en aucun cas être assénée de loin par « la Berne fédérale », même si celui qui vous parle est un citoyen de la région et qu'il assure le lien entre les cantons de l'Arc jurassien et la « centrale » bernoise.

\*\*\*

J'aimerais donc vous livrer ce soir une réflexion plus générale sur l'état non pas « de l'Union », mais de la Suisse et de notre région... mais vous verrez que cette réflexion n'est pas sans lien avec cette question institutionnelle.

Cette réflexion générale est celle-ci : un élément me frappe depuis longtemps : la Suisse n'est jamais aussi forte que lorsqu'elle arrive à rassembler des énergies dans des projets communs et concrets. Et elle a démontré par le passé qu'elle a un talent particulier pour nouer des partenariats.

La force de la Suisse dans le fond, c'est la diversité de ses composantes additionnées, la force multipliée de ses partenariats. **En d'autres mots, la Suisse est plus forte quand elle sait dépasser ses frontières, intérieures comme extérieures. [Et elle est affaiblie si elle se divise ou se bloque devant des frontières plus ou moins réelles.]**

Et cette capacité – ou non – à se réunir est mise au défi, **aux défis** - au pluriel. Dans de nombreux domaines les équilibres sont en pleine évolution. Permettez-moi de dresser un bref constat de quelques-uns de ces défis.

La mondialisation s'accélère et de nouveaux acteurs de poids comme le Brésil, l'Inde, la Chine ou la Russie s'imposent. Certaines questions traitées dans des instances de coordination mondiale, sans légitimité réelle - comme le G8 et le G20, touchent pourtant la Suisse de plein fouet, notre pays doit se battre pour se faire entendre sur des

questions qui pourtant le touchent. D'autre part, l'Union européenne ne cesse de s'élargir et d'approfondir ses politiques, son Parlement a gagné de nouvelles compétences ; ceci exige de la Suisse qui tient à ses relations bilatérales avec l'UE toujours plus d'inventivité, d'opiniâtreté et de flexibilité. Autre constat : la crise financière globale, et la crise économique qui a suivi, ont frappé durement de nombreux pays. La Suisse n'a pas été épargnée, même si elle a bien su réagir et s'en sort, à la fin, sans grosse avarie. Une des conséquences de cette double crise est que de nombreux pays connaissent un très fort déséquilibre de leurs finances publiques - le « gouffre de l'endettement », notion parfois un peu théorique, est devenu une réalité béante et brutale pour de nombreux pays voisins. C'est une réalité qui menace gravement leur équilibre social, pousse à des coupes linéaires dans les dépenses et génère de nombreuses souffrances humaines. Autre déséquilibre, structurel celui-ci, nos sociétés européennes sont confrontées au vieillissement de leur population, avec des conséquences nombreuses sur le système social, les retraites et la santé publique. Enfin, dernier défi que j'aimerais évoquer, un défi culturel, de culture politique: la Suisse connaît une moins grande stabilité politique. Il est presque devenu habituel que les partis gouvernementaux... se distancient du gouvernement, créant une instabilité qu'on ne connaissait

pas. Qu'on m'entende bien : la critique est évidemment non seulement possible mais nécessaire en démocratie, à l'égard du gouvernement, du Parlement ou des partis politiques. Mais un climat général de méfiance, de défiance et de tensions entre partis, à l'égard des institutions, mais aussi vis-à-vis de l'économie, cela n'est profitable à personne, en tout cas pas au pays tout entier !

En résumé : on voit donc les équilibres évoluer au plan de nos relations internationales et européennes, ainsi qu'aux plans financier, économique, démographique, social et politique.

Face à tous ces chambardements, la Suisse ne peut pas rester immobile et se laisser balloter au gré des vents. Au fond, nous le savons bien ici au bord du *plus beau lac du monde* ! La Suisse est comme un équipage sur un voilier. Si un coup de Joran se lève ou que les vents tournent et que les équilibres basculent, il faut manœuvrer intelligemment et rectifier la voilure pour ne pas chavirer. Plus le navire est petit, plus cette flexibilité et cette rapidité sont importantes. Or la Suisse n'est pas bien grande. L'important est donc de s'adapter, mais sans pour autant perdre son cap ! On le sait : lorsqu'on manœuvre bien, on peut avancer très vite, face aux vents contraires.

Pour renouer avec les nouveaux équilibres, nous devons notamment renouer avec ce qui fait la force de la Suisse : notre capacité de dialoguer, d'écoute, de respect, de confiance entre partenaires politiques, institutionnels, économiques. **Je parle ici de cette volonté d'avancer ensemble, de nouer des consensus sur les projets, sans pour autant faire de compromis sur les valeurs.**

Certaines réformes institutionnelles, législatives, économiques aideront à trouver de nouveaux équilibres. Mais il faudra avant tout avoir **la volonté de revenir à plus de confiance, de respect, d'esprit de partenariat, à dépasser quelques frontières inutiles qui se sont imposées dans les têtes.**

Prenons quelques exemples concrets :

**Dans le domaine des assurances sociales**, c'est un **nouveau contrat entre les générations** que nous devons mettre en place, un nouveau lien entre les âges, au-delà du temps présent. Il y aura, nous le savons de plus en plus de rentiers par rapport au nombre d'actifs ; et les rentiers vivent de plus en plus longtemps. Pour financer à long terme notre système de retraites, il faut écrire un nouveau contrat entre générations – ou plutôt il faut le vivre. C'est ce que nous avons cherché à faire avec le Conseil des Etats

qui a accepté la semaine dernière une solution qui introduit dans la 11<sup>e</sup> révision de l'AVS une compensation sociale bien ciblée en parallèle de la mise à égalité de l'âge de la retraite des femmes et des hommes à 65 ans. Cette solution permet de cibler précisément les incitations à une retraite anticipée pour *ceux* qui en ont réellement besoin, ou plutôt pour *celles* qui en ont besoin: on cible ici les revenus AVS entre 40'000 et 60'000 frs et cette mesure sociale concernera 71% des femmes, car ce sont elles qui ont besoin de cette mesure. La Commission du National se penchera cette semaine déjà sur cette solution qui nous semble juste et équilibrée.

**Dans le domaine social toujours**, j'aimerais souligner une autre évolution importante. Le système des trois piliers a permis de relever le niveau de vie des personnes âgées. Alors qu'auparavant le 3<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> âge risquait plus fortement de tomber dans la précarité, la santé financière des personnes à la retraite est aujourd'hui souvent bonne et fort heureusement, il est de plus en plus rare que les personnes âgées soient touchées par la pauvreté. Mais le problème s'est déplacé : **les personnes les plus exposées par la précarité sont aujourd'hui les jeunes familles** - précisément là où l'évolution sociétale est la plus fragile depuis quelques années. C'est un phénomène préoccupant et la Confédération comme les cantons veulent prendre le

problème à bras le corps. Il s'agit de cibler une aide pour éviter, en particulier, que les enfants de familles pauvres ne tombent dans un cycle infernal et ne reçoivent cette précarité en quelque sorte « en héritage », comme un mauvais contrat de génération.

Ce point est au cœur de la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté adoptée récemment par le Conseil fédéral. En novembre, une journée nationale de lutte contre la pauvreté réunira tous les partenaires : Confédération, cantons, villes et communes, associations. Ce sera une occasion importante de lancer des mesures concrètes, bien au-delà d'une année. Une telle évolution sociale et démographique nécessite de nouveaux équilibres, de nouveaux partenariats. Il faut dépasser les frontières entre partenaires et entre générations.

Il en va de même pour la **politique de la santé**. Là aussi, nous voyons bien que la multiplication des acteurs implique de nouvelles formes de partenariats. Les cantons sont responsables de nombreuses tâches dans le domaine de la planification, du financement, et de la surveillance du système de santé. La Confédération a un rôle important de législateur, de surveillance de l'assurance-maladie et de cadre pour l'ensemble du système (des valeurs aussi). Les médecins, les hôpitaux, les assureurs sont autant d'autres

partenaires d'un système complexe. Or des expertises le montrent : si nous soignons bien en Suisse, nous le payons trop cher. Il est donc possible de soigner encore mieux. Il faut pour cela simplifier les processus, clarifier les financements, améliorer l'efficacité du système. Cela nous permettra de soigner encore mieux, tout en maîtrisant mieux les coûts. Le *Managed Care* adopté par le Conseil national la semaine dernière – en plein match Suisse – Espagne ! – est donc aussi une victoire pour la Suisse, car cette réforme va exactement dans ce sens : des responsabilités plus claires, plus de transparence dans le processus thérapeutique, moins d'actes, mais les bons et au bon moment, tout cela pour un meilleur traitement et une meilleure maîtrise des coûts. Ce vote a été possible grâce au soutien de tous les acteurs, malgré quelques réticences : nous travaillons dans un esprit constructif avec les cantons, les hôpitaux, les médecins et les assureurs. C'est une méthode de partenariat. Car dans le domaine de la santé aussi il nous faut dépasser quelques frontières [et des guerres de tranchées], entre niveau cantonal et fédéral, entre organisations sectorielles.

Au plan institutionnel, il nous faudra probablement inventer un **nouveau fédéralisme de la santé**, comme on l'a fait pour la formation supérieure, un domaine où la Confédération et les cantons sont désormais

**collectivement responsables** de la qualité et de l'efficacité du système. Un groupe de travail de la Confédération et de la Conférence des directeurs cantonaux de la santé a été mis sur pied récemment pour étudier de nouveaux modèles de gouvernance du système de santé, de nouvelles formes de partenariats. Peut-être se dirige-t-on, comme dans la formation, vers de nouveaux articles constitutionnels sur le pilotage de la santé.

**La formation supérieure justement, voilà bien un domaine, crucial pour notre pays**, où il nous faut aussi dépasser quelques frontières. Ces fameux nouveaux articles constitutionnels, adoptés par le peuple en 2006 ont en quelque sorte désormais « une fille » : la Loi sur l'aide et la coordination des hautes écoles (LAHE) qui est actuellement en discussion au Parlement. Ce sont les bases d'un fédéralisme là encore réinventé, un fédéralisme dans lequel on a dépassé certaines frontières pour que la Confédération et les cantons puissent porter en commun cette priorité nationale. Cela se fera notamment via la nouvelle conférence suisse des hautes écoles. On a su ici « *dépasser* » et non pas « *déplacer* » les frontières institutionnelles

Dans ce domaine crucial de la formation et de la recherche, ce sont aussi d'autres sortes de frontières qu'il a fallu

dépasser : **les frontières nationales**. La Suisse bien que non membre de l'Union européenne est désormais pleinement intégrée dans l'Espace européen de la formation, comme dans l'Espace européen de la recherche. Nous avons signé en début d'année à Bruxelles les accords d'association. Pour un pays qui est à la pointe, non seulement européenne mais mondiale, en matière de formation et de recherche, et qui veut y rester à l'avenir, il est essentiel de pouvoir **coopérer de manière étroite avec les Universités et les centres de recherche de tout le continent, et même au-delà !** La région de l'Arc jurassien avec son potentiel et son savoir, notamment en **microtechnique**, est bien placée pour connaître l'importance stratégique de ces alliances et de ces réseaux. Ce n'est ni l'Université de Neuchâtel qui nous accueille aujourd'hui, ni l'Institut de microtechnique, ni le CSEM tout proches qui me contrediront.

Dans ce secteur comme dans d'autres, c'est encore un autre type de barrières qu'il nous faut dépasser. Je suis convaincu de l'énorme potentiel qui réside dans **les partenariats entre le secteur public et le secteur privé**. On a pu, vous le savez, en voir les avantages tout près d'ici, à la Maladière qui est tout à la fois un stade, un complexe sportif, une caserne de pompiers, un centre commercial, et surtout une volonté commune !

Mais le potentiel de tels accords dépasse largement les seules infrastructures sportives. L'édification du formidable *Rolex Learning Center* à l'EPFL est un autre exemple réussi de ce magnifique potentiel. Il faut que les règles soient claires, que le secteur public s'engage fortement, avec conviction, et que chaque partenaire respecte le rôle de l'autre. Dans le domaine de la formation et de la recherche le partenariat doit notamment garantir la liberté fondamentale de la recherche, de la science et de l'enseignement. C'est une règle d'or, une valeur fondamentale. Mais si le partenariat repose sur de telles bases, alors son potentiel est immense. En termes de financement, bien sûr, mais aussi d'inventivité, de flexibilité, d'innovation.

C'est peut-être la seule solution pour que la Suisse reste au top mondial – et pas seulement dans le football. On peut par exemple penser à ce type de **partenariats public-privé pour utiliser mieux tout le potentiel de valorisation de parcs d'innovation et de parcs technologiques.**

**Dans le secteur, crucial, de la recherche** aussi les partenariats sont nécessaires. Je l'ai dit : la Suisse est pleinement intégrée dans l'espace européen de la recherche. Elle cofinance le 7<sup>e</sup> programme-cadre européen.

Pourtant financièrement elle est bénéficiaire puisque sur la base de la qualité des projets de ses chercheurs, elle obtient plus de moyens financiers qu'elle n'en investit. Par ailleurs sa participation permet à nos chercheurs de prendre la tête d'importants projets de recherche multinationaux et de nouer de nombreux contacts, de créer des réseaux, dans ce secteur qui vit et se nourrit de la mise en commun des connaissances. Dépasser les frontières nationales donc, nous y réfléchissons en lien avec le projet de nouvelle loi sur la recherche et l'innovation (LERI).

Par ailleurs la recherche en Suisse est marquée par le fait que, si l'Etat investit des montants considérables, le secteur privé y investit des montants plus importants encore. C'est une des caractéristiques suisses dans ce domaine. Là aussi en créant de nouvelles formes de partenariats, nous pourrions améliorer encore notre potentiel, c'est crucial dans un domaine où, comme le montrent les statistiques du Fonds national, les projets sont de plus en plus nombreux et de plus en plus coûteux. C'est crucial aussi car la petite Suisse est concurrencée par des géants – notamment asiatiques - qui n'hésitent pas à investir massivement dans la recherche. La Suisse a un potentiel énorme, il doit lui permettre de rester à la pointe mondiale dans ce secteur-clé, elle ne doit pas hésiter à saisir intelligemment ces nouvelles formes de partenariat.

Vous le savez, je suis aussi convaincu qu'on peut recourir à des partenariats public-privé pour financer de manière originale des infrastructures de transport et utiliser le potentiel de valorisation du patrimoine immobilier connexe. Là aussi en dépassant certaines frontières, avant tout mentales, et en tablant sur des partenariats nouveaux, originaux et fondés sur des valeurs fortes et une volonté commune, on peut réaliser de grandes choses !

Mesdames et Messieurs,

J'en arrive à la conclusion : comme vous l'avez entendu, je suis convaincu qu'il est nécessaire de *dépasser* de nombreuses frontières dans notre pays : institutionnelles, mentales, économiques, géographiques. Je ne suis pas toujours certain que le plus efficace soit de les *déplacer*. Je suis certain de la valeur de projets de partenariats qui reposent sur des bases concrètes, qui apportent des améliorations tangibles à la population, ce sont ceux-là qui enthousiasment, presque autant qu'un match de foot.

J'aimerais donc féliciter le réseau des villes de l'Arc jurassien qui, en mettant les cités de notre région en réseau, en lui proposant des projets concrets comme on l'a entendu tout à l'heure [*dans les questions du tourisme, de*

*l'énergie, et pourquoi pas de la culture]*, des projets concrets qui stimulent les collaborations et permettent d'améliorer le potentiel de toute une région. Cette région jurassienne qui ne doit jamais se sentir « en périphérie » comme on l'entend parfois, mais qui doit tout faire pour valoriser ses innombrables atouts, être un centre d'attraction, amener chez elle tous les talents, les entreprises, la valeur-ajoutée, économique, mais surtout humaine. Une région qui doit valoriser son immense potentiel et en assurant de bonnes infrastructures, des conditions-cadre favorables, de bonnes écoles, des entreprises dynamiques, un environnement naturel et social préservé et équilibré, de bonnes perspectives.

Le Réseau des villes montre un bel exemple : une manière efficace et pragmatique de *dépasser* nos frontières en se montrant flexibles, inventifs, ouverts à de nouvelles formes de partenariats.

Je souhaite plein succès au Réseau des Villes de l'Arc Jurassien, à la région de l'Arc jurassien toute entier et à notre pays que nous devons sans cesse et toute à la fois respecter et réinventer, en partenaires.

Je vous remercie de votre attention.